

## Détournement du milliard de Gabon Télévisions

### Le syndicat de l'audiovisuel saisit la Cour des comptes

**C.M**

**A**u moment où nous mettions sous presse, nous avons appris que le Syndicat des personnels de l'audio-visuel public va saisir la Cour des comptes et la commission de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite pour que la lumière soit faite sur cette affaire qui pénalise, depuis deux mois, des pères et mères de familles incapables de régler la scolarité de leurs enfants et leurs loyers, alors qu'ils sont accusés de soutenir Ali Bongo.

Il projette de saisir le Conseil d'Etat pour que cette institution fasse injonction à Alain Claude Bilie-By Nze pour qu'il respecte les textes encadrant le fonctionnement du groupe Gabon Télévisions, particulièrement dans le cadre de son autonomie et qu'il s'occupe des affaires du ministère et assure juste la tutelle.

Le personnel, quant à lui, malgré la grande peur des responsables d'aborder le problème, pense entamer dès aujourd'hui des comportements de défiance du type absence non justifiée. Certains agents avaient déjà entamé une grève de la faim sitôt étouffée par le DG, Mathieu Koumba, par peur d'être viré, alors qu'il vit également cette situation de retard de paiement ses droits. La colère a atteint un niveau tel qu'à tout moment on pourrait avoir écran noir.